



Rompre un contrat de stage

Par **jerseya**, le **05/11/2010** à **09:57**

Bonjour,

Voilà je suis étudiante en alternance dans une école payante (380 €) par mois, et je suis indemnisé par l'entreprise à hauteur de 415 €.

A l'école je n'apprends strictement rien (ce n'est même pas du niveau bac) et, en entreprise je reste 7 h assise sur une chaise sans rien faire (et ce n'est vraiment pas exagéré).

Je regrette sincèrement mon choix et, je veux être libre de tout engagement. En effet, mon école peut me réclamer près de 3.800 € si je m'en vais.

Vous vous doutez bien que j'ai pas les moyens et que je trouve ça inadmissible.

Alors je vous en prie, dites moi quelles sont les solutions pour rompre ce contrat triangulaire sans rien payer.

Tout ce que je veux c'est un travail, me sentir utile et être payé dignement.

Alors je vous en prie aidez moi.